

ENTREPRISES

Préventica: La sécurité au travail, un accélérateur de compétitivité

Par Amin RBOUB | Edition N°:5494 Le 12/04/2019 | Partager

Pénibilité, usure, accidents, risques majeurs... les défis de l'entreprise

+ La culture de la prévention a encore des marges de progression

La prévention des risques est désormais au coeur des stratégies des entreprises et groupes structurés. Elle est même érigée en tant qu'enjeu de performance. Le contexte actuel fait que les salariés s'exposent à de nombreux types de risques (mécaniques, électriques, chimiques, thermiques, radioactifs...) ou encore liés à des gestes et mouvements, voire des postures entraînant des accidents ou des troubles musculo-squelettiques.

Le milieu professionnel compte également de nombreuses activités présentant des risques liés à la pénibilité, facteur de l'usure prématurée. C'est dans ce contexte précis que se tient le salon Préventica (qui se poursuit jusqu'au 13 avril à la Foire de Casablanca).

L'événement se décline en un congrès et un salon international de la prévention pour une maîtrise globale des risques. L'enjeu est de promouvoir la culture de la prévention en milieu professionnel, tout en mobilisant les pouvoirs publics, ministères, fédérations professionnelles, salariés... Cette dynamique de mobilisation pour une culture de prévention se poursuit tout au long de l'année via des campagnes de sensibilisation, des formations, des ateliers, de l'affichage... L'événement a le mérite de lancer le débat sur la prévention des risques en milieu professionnel, voire apporter des solutions en vue d'optimiser un environnement sécurisé.

«Les entreprises ont besoin d'un cadre juridique adapté au contexte, des programmes d'assistance qui prennent en compte les spécificités sectorielles, voire des incitations fiscales et des ressources humaines préalablement formées et sensibilisées à l'importance et aux enjeux de la sécurité. «La prévention, la surveillance, le contrôle et la correction si nécessaire garantissent la pérennité du processus», expliquent les organisateurs du salon.

Une soixantaine de conférences sont programmées pour passer au crible tous les aspects liés à la prévention et à la sécurité globale au sein de l'entreprise. Santé au travail, réglementation, sécurité dans les chantiers, sécurité routière, lutte contre l'incendie, malveillance, risques majeurs, cybersécurité... autant de thématiques analysées et décortiquées.

Cette 6e édition de Préventica Maroc compte 150 exposants. Les organisateurs tablent sur 5.000 visiteurs. Le salon accueille de nombreux experts, consultants, chercheurs, universitaires, dirigeants d'entreprises.... Ce qui permet à la fois une approche théorique et une analyse pratique sur des cas concrets ainsi que des stratégies et benchmarks internationaux.

Maladie professionnelle

La maladie professionnelle ne bénéficie de pratiquement aucune sensibilisation. Or, les séquelles peuvent aller d'une simple irritation à des pathologies lourdes, des cancers redoutables. Le constat aujourd'hui fait qu'un certain nombre de maladies professionnelles ne sont pas répertoriées en tant que telles. Elles ne sont pas prévues dans les nomenclatures de ce type de maladies. Du coup, elles sont encore considérées comme des maladies sans lien direct avec le caractère professionnel. Mais tant que le lien avec le travail n'est pas établi, la maladie reste en dehors du champ d'indemnisation. De l'avis d'experts, l'indemnisation comporte la prise en charge de la période d'arrêt de travail, les soins, voire la réparation d'éventuelles séquelles. «Tous ces frais devraient être à la charge de l'employeur et non le secteur mutualiste (Cnops, CNSS, mutuelles...)». Plus encore, en l'absence d'assurance, le salarié victime de maladie professionnelle risque l'insolvabilité de son employeur, voire des représailles en cas de recours pour faire valoir ses droits.